

*Mr Appiani, lazariste, traducteur officiel du légat pontifical,
rend compte de la mission vincentienne en Chine au XVIIème.*

Introduction

Ce sont les récents débats autour du choix de l'Église d'établir un accord avec la Chine qui me vaut cette communication. Il m'a été donné de lire la protestation du 9 janvier 2020 que le Cardinal Zen, évêque émérite de Hong-Kong¹, réponse à l'accord provisoire signé entre le Vatican et la Chine. Elle a été suivie d'une rapide réponse du Cardinal Ré (le 26 février 2020), doyen des membres du Sacré-Collège, lui reprochant, au nom du collège des cardinaux, son refus d'accepter la voie diplomatique commencée par les papes précédents et continuée par le Pape François. Le Cardinal Zen ne fera pas attendre une réponse sur son blog qu'il poste le 1^{er} mars².

Ceci m'a conduit à lire sur l'évangélisation de la Chine. Un article d'un vaticaniste américain citant un sinologue italien : Mr Crivellier m'a renvoyé à une intéressante étude sur l'évangélisation initiée par la tradition ignatienne³. Période dans laquelle le célèbre et grand missionnaire jésuite Matteo RICCI a une place éminente.

L'étude évoque la dernière visite du Légat apostolique, Mgr de Tournon, en Chine. Une visite qui visait à mettre fin au long et douloureux débat sur la question des rites chinois. Le texte mentionne la présence du Père Appiani, lazariste italien, que le légat avait choisi comme traducteur. Curieux de savoir si l'on avait des traces écrites de sa vie dans les archives, j'ai adressé un courriel au P Lautissier. Il m'a m'envoyé le dossier qu'il a en format dossier microsoft, ce sont les Tomes IV, V, VI et VII de nos annales.

J'ai commencé la période de confinement en entreprenant la lecture de ces 300 pages. Ce sont des lettres, relations, rapports, du P. Appiani, de prêtres missionnaires (les abbés Sala, Mullener et le frère du P Appiani) ainsi que des écrits du légat. Commenant la lecture du document je découvre que ces tomes ont été rappelés par M. ÉTIENNE et détruits, à la demande de la Congrégation de la Propagande, sur plainte en diffamation et calomnies des jésuites, entre septembre 1870 — avril 1872.

Je viens vous partager ici, la lecture de quelques années, de 1696 à 1610, où nos confrères ont commencé à implanter la foi chrétienne, dans la tradition vincentienne, en Chine. La période commence à leur départ d'Europe en 1696 et s'achève au terme de la visite du Cardinal de Tournon, en 1710 à Macao, où il meurt.

Je le ferai en brossant rapidement l'arrivée du christianisme en Chine, je survolerai les débats entre Rome et Pékin au sujet des rites, puis j'évoquerai l'arrivée de nos confrères dans cet immense pays. Je continuerai en évoquant la visite du légat pontifical et son difficile déploiement. Je poursuivrai ensuite en évoquant les thèmes de l'inculturation abordés durant cette période de l'évangélisation et je clôturerai en nous invitant à réfléchir à la mission et à sa nécessaire pratique de l'inculturation.

Le Christianisme arrive dans l'Empire du milieu.

C'est en 1552 que St François Xavier arrive à la Pile de San-Cian (Macao). Il sera rapidement suivi par les premiers missionnaires (dominicains, augustins, franciscains). Les Dominicains sont représentés par le Père Gaspar de la Croix, qui arrive quatre ans après la mort du jésuite. Ce dominicain portugais, après avoir prêché dans le royaume du Cambodge, entra en Chine en 1556 et y prêcha avec beaucoup de zèle la foi chrétienne. Il renversa les idoles d'un temple pour persuader au peuple l'impuissance de leurs dieux ; les Mandarins qui avaient d'abord le dessein de le mettre à mort, se bornèrent à le chasser du royaume. Il se retira à Ormuz où il convertit un grand nombre

¹ La lettre du Cardinal Zen <http://www.benoit-et-moi.fr/2020/2020/01/09/une-lettre-du-cardinal-zen-sur-la-chine/>

² <https://oldyosef.hkdavc.com/?p=1345>

³ Gianni Criveller, LA CONTROVERSIA DEI RITI CINESI, storia di una lunga incomprendione, I quaderni del museo - 23 - 2012

d'infidèles ; mais sa santé se trouvant affaiblie par ses travaux, bien qu'originaire d'Evora, il se retira à Lisbonne, où il mourut dans l'exercice des actes de charité. Le Roi Sébastien le nomma évêque de Macao, mais le Seigneur lui réserva une récompense plus digne de ses travaux, il terminera finalement sur le siège de Malacca.

Puis ce sont les Augustins qui vont continuer l'œuvre missionnaire : le Père Martin de la Rada, espagnol qui après avoir été missionnaire au Mexique puis aux Philippines entre enfin en Chine en 1575, pour y annoncer l'évangile.

Les premiers Pères jésuites Roggiero et Pasio ne se présentent qu'en 1581. Ce n'est que deux ans plus tard en 1583, qu'arrivera Matteo RICCI. Après avoir passé quelque temps à apprendre la langue et à catéchiser les infidèles, il fonde un établissement. Il tente de s'insérer en pensant adopter le vêtement pour être mieux accueilli. Il va d'abord opter pour le sari de moine, mais en cela il sera considéré comme un inculte, car ainsi étaient ces derniers. C'est ce qui va le conduire à opter pour la tenue des lettrés : hommes respectés et adulés. Il se concilie les bonnes grâces de l'Empereur au moyen des présents qu'il lui fit ; il lui donna entre autres choses deux tableaux représentant Notre-Seigneur et la sainte Vierge. Ce prince les reçut avec le plus grand plaisir non par un sentiment de religion, mais à cause de leur nouveauté, et les fit placer dans un endroit apparent de son palais pour y être honorés.

Le Père RICCI obtint l'autorisation d'acheter une maison à Pékin et de l'habiter. Il s'adonna avec ardeur à l'étude des livres de Confucius. Frappé des belles maximes de morale et de politique qu'il y trouva, il crut pour le bien de la religion devoir appuyer les vérités du Christianisme de l'autorité de ce grand philosophe ; ce fait là est le motif qui le porta à mettre en relief les points de conformité qu'il croyait remarquer entre la sainte religion et les écrits de ce philosophe et d'autres érudits chinois. Étudiant attentif, il fut convaincu que le terme « Chang-Ti » qui signifiait le roi de dessus désignait le vrai Dieu. Il interpréta aussi de façon chrétienne les notions confucéennes de Tien (Ciel), avançant que Tienchin signifiait Esprit. Il a même voulu désigner les vrais esprits, tels que les anges par : « Linq-Coei » ; mot dont se servent les Chinois pour désigner notre âme. Il y reconnaissait en ce mot l'âme telle que nous la concevons, spirituelle et immortelle. Le Père Longobardi, religieux de la même Compagnie de Jésus et Missionnaire-Apostolique, ayant aussi lu les livres classiques Chinois, ne partageait pas l'avis du Père Ricci.

Pour autant, la coexistence de la tradition chrétienne avec les traditions chinoises resta problématique : « L'idée d'un Dieu personnel et créateur, qui se met en colère et juge, mais qui peut aussi pardonner ne correspond en rien au Chang-Ti chinois, qui est une force impersonnelle qui ordonne et vivifie l'Univers et qui, en tant qu'“origine cosmique” et créateur du monde ne peut éprouver ni haine, ni amour. Péché originel, création, incarnation, rédemption (...) sont des notions tout aussi étrangères à la pensée chinoise que la Trinité ou la naissance virginale (de Jésus). Monsieur Appiani ne pensait pas que ces transpositions des traditions chrétiennes puissent être un pont entre christianisme et culture chinoise.

Vers 1587 arrive un nouveau dominicain, le Père Barthélemy Lopez, avec deux autres de ses confrères. Il établit un couvent de son ordre à Macao pour le service de cette Mission. En 1612, le Père Jean de la Piété, de ces confrères, dominicain portugais, devient évêque de Macao et Vicaire-Apostolique de la Chine... Il envoya en Chine deux Religieux de son ordre qui connaissaient bien la langue ; ce furent les Pères Thomas Mayor et Barthélemy Martinez. A peine arrivés, ils suscitent la jalousie et les intrigues des missionnaires jésuites, qui s'étant acquis un certain crédit dans l'empire, tentaient de les empêcher d'entrer. Dès 1633, arrivent le Père Jean-Baptiste Morales, lui aussi dominicain, ainsi que le Père de Sainte-Marie, Franciscain, accompagnés de quelques autres religieux de leurs confrères. Ils émettent des doutes sur les cérémonies usitées parmi les Chinois à l'égard de Confucius et des défunts et en firent part au Père Hurtado, Vice-Provincial des jésuites, résidant dans la ville de Fotcheu. Ces religieux mirent par écrit les réponses qu'ils avaient reçues de vive voix du Vice-Provincial. N'en étant pas satisfaits, les dominicains s'abouchèrent avec quelques lettrés consciencieux baptisés par le Père Alexi, jésuite, les interrogèrent sous la foi du serment, sur ce que pensait le commun des Chinois sur les cérémonies faites en l'honneur de Confucius et des morts. Ils leur dirent que c'étaient de vrais sacrifices. Pour mieux éclaircir cette matière, le Père Morales assista à un de ces sacrifices.

Après six ans d'informations sur les coutumes et la croyance des Chinois, le père Morales se rendit à Rome, Urbain VIII étant pape. Il lui fit l'exposé de ses doutes. Commence alors la querelle des rites qui va séparer les ordres missionnaires. Ce sont les dominicains qui ont lancé l'offensive en se plaignant que les jésuites permettaient à leurs convertis les rites aux Ancêtres et à Confucius. L'enquête s'ouvre à Rome pour faire la lumière sur ce différent.

A Rome, dans depuis de nombreuses années on veillait à organiser le champ des découvertes missionnaires. En 1573, Grégoire XIII avait créé une commission de 3 cardinaux : Caraffa, Médicis et Santorio, spécialement chargés de promouvoir l'unité entre Rome et les chrétiens d'Orient, Slaves, Grecs, Syriens, Égyptiens et Éthiopiens. En 1599, le pape Clément VIII transforma cette commission en une congrégation de neuf cardinaux. Ces efforts ne sont pas probants, mais elle dure jusqu'à ce que le Pape Grégoire XV, par la bulle *Inscrutabili divinæ providentiæ*, créé le 22 juin 1622 la congrégation Propaganda Fidei. Cette dernière répond à la nécessité de communiquer avec les nouvelles contrées récemment découvertes dans le cadre du nouveau système de gouvernement de l'Église adoptée au cours de la réforme catholique. Elle a aussi pour objectif de permettre à l'Église de reprendre le contrôle des missionnaires, que les divers états s'octroyaient en les envoyant puis en les contrôlant ; les extrayant de sa juridiction. Les états s'ils aidaient à diffuser le christianisme voyaient surtout l'intérêt de créer des espaces d'influence et de nouveaux commerces. La Congrégation allait permettre de créer un corps de missionnaires sous le contrôle direct du Pape.

Suite aux débats lancés par les dominicains, en 1645, un décret du pape Innocent X déclare les cérémonies comme superstitieuses et idolâtriques. La Sacrée Congrégation de la Propagande confirma son sentiment et censura la pratique des jésuites. Cette censure fut approuvée le 12 septembre 1645 par le pape Innocent X qui ajouta la peine d'excommunication contre ceux qui transgresseraient cette décision. Retourné en Chine avec la condamnation, le Père Morales n'en vit pas les heureux résultats proposés, parce que les jésuites voyaient avec peine cette condamnation. Ils envoyèrent neuf ou dix ans après, un nouvel exposé des faits. Ils obtinrent du pape Alexandre VII un décret approuvatif, du 23 mars 1656, en rapport avec les circonstances mentionnées dans leur demande, ayant présenté ces cérémonies d'hommages aux anciens comme uniquement civiles et politiques....

Ne croyons pas que ce débat n'est qu'une affaire intra ecclésiale. En 1735, la parution de l'ouvrage du père du Halde (1674-1743), « Description géographique, historique, chronologique, politique et physique de l'empire de la Chine et de la Tartarie chinoise », constitue une grande synthèse de ces connaissances collectées par les jésuites de Pékin. Cet ouvrage connaît un tel succès qu'il est aussitôt plagié par les Hollandais en 1736. Dans ce contexte le philosophe Pascal (1623-1662), proche des courants jansénistes, prend parti contre les jésuites, notamment dans la cinquième des Provinciales (dix-huit lettres publiées entre 1656-1657), attaquant le laxisme moral des jésuites et s'opposant à leur casuistique, que lui inspire leur théologie morale (reprenant les idées d'Arnauld). Dans la cinquième lettre des Provinciales, il accuse les jésuites de complaisance et compromission.

Leibniz (1646-1716) quant à lui, dans un mémoire qu'il termine en 1699, convaincu que l'esprit de rencontre entre cultures doit être promue afin que les contacts entre univers culturels s'étendent, défend ardemment l'attitude ignatienne, disant que les cérémonies ne sont pas idolâtres, car elles n'ont pas de prières et n'ont qu'un caractère civil. Il pense que convertir un peuple ne signifie pas changer sa culture.

Voltaire lui aussi s'exprime avec son esprit critique. Il pense que les divisions entre chrétiens ne feront que se retourner contre ceux qui les alimentent. Il argumente ensuite sur le devoir de respect des cultures au lieu de chercher à les envahir en prétendant leur apporter le salut.

En 1669, le Dominicain Polanco, fait de nouveau appel à la Congrégation du Saint-Office pour savoir, si le second décret au sujet des rites révoquait le premier. Il fut répondu le 13 novembre de la même année 1669, que, vu la diversité des faits et des circonstances, chaque décret conservait sa force. Ce troisième décret fut confirmé le 20 du même mois par Clément IX. Nous voyons naître une confusion entre les diverses proclamations. En 1674, Monseigneur Navarette, de l'ordre des prédicateurs (dominicain), archevêque de Saint-Domingue, proposa 46 doutes (21 sur le culte de Confucius et les autres au sujet des défunts). Examinés par le cardinal Lauria consultant du Saint-Office, et par le Père Miroballo, Théatin qualificateur, la réponse fut la même que celle donnée en 1669 : une attitude prudentielle d'acceptation des cérémonies des morts.

Quelque vingt ans plus tard, en 1684, les prêtres du Séminaire des Missions étrangères étant aussi venus en Chine, relancent le débat ne trouvant pas les Rites chinois compatibles avec la Religion chrétienne. Et en 1700, ils adressèrent à cet effet, une lettre au pape Innocent XII. Nous la retrouvons dans les *Memorie storiche della*

controversia dei culti cinesi, (Colonia 1700). Dans cette lettre on lit que les jésuites parvinrent jusqu'à se rendre présidents du tribunal des mathématiques, omettant qu'ils avaient autrefois décidé dans leur assemblée de la province de Nankin (à Kianting en 1628) qu'on ne pouvait pas baptiser le président des mathématiques, s'il demandait à être chrétien, à moins qu'il ne renonçât à sa charge, à cause de plusieurs fonctions superstitieuses qui y étaient attachées.

En 1693, un mandement est proposé par M^{gr} Maigrot, des Missions étrangères de Paris, et soutenu par son supérieur, Jacques-Charles de Brisacier : déclenche à nouveau la crise. Il contient une proposition : utiliser Tianzhu pour Dieu, interdire la tablette impériale dans les églises, interdire les rites à Confucius, condamner les cultes et tablettes des Ancêtres ainsi que quelques précisions, au moment même où l'empereur Kangxi décrète l'Édit de tolérance.

Au sein des jésuites et des ordres missionnaires, les avis sont toujours partagés. Les missionnaires présents depuis longtemps en Chine, influencés par les intellectuels chinois sont favorables aux rites. On trouve dans ce groupe ceux qui admirent Ricci et poursuivent ses recherches en sinologie et ses contacts avec les élites. Un autre groupe de missionnaires, qui travaille à la christianisation par le bas et qui fait probablement davantage face aux superstitions locales de toutes sortes qu'aux rites officiels, est favorable au mandement. Les Chinois ne vont pas apprécier que des missionnaires s'opposent sur leurs rites et traditions. C'est dans ce contexte que le décret de Clément XI en 1704 condamne définitivement les rites chinois.

Suite aux décisions romaines, Mgr Charles-Thomas Maillard de Tournon, Préfet de la Congrégation pour la propagation de la foi, entame une légation en Chine. Après deux ans et demi de voyage il arrive à Macao le 2 avril 1705 et à Pékin le 4 décembre. Tandis qu'il est en Chine, lors du consistoire du 1^{er} août 1707. Il est nommé Cardinal, ce que lui confirme la bulle du 5 octobre 1707, et le pape lui envoie la barrette rouge qu'il ne recevra jamais. Apprenant la nouvelle de sa promotion, il écrit une humble lettre remerciant le pontife et lui exprimant qu'il renonçait à sa barrette si elle impliquait qu'il quitte sa mission. Il mourra détenu à Macao en 1710.

Sa visite est houleuse et entraîne des difficultés pour les missionnaires. Le légat mourra détenu à Macao, l'empereur lui ayant demandé de quitter la Chine. Durant son séjour, alors que sur le conseil de l'Empereur, pour retrouver la santé, il prenait les eaux, il va échapper à un empoisonnement.

Fâché des querelles entre chrétiens en 1717, l'empereur interdit la prédication chrétienne sur le territoire de l'Empire. Les jésuites portent plainte et sont entendus, une bulle papale en 1721, de Benoît XIII, accorde les huit permissions requises par les jésuites qui seront retransmises par le père Mezzarbarba. Un nouvel empereur arrive : Yongzheng (1723-1735), il succède à Kangxi et en 1724, il interdit le christianisme dans l'Empire. Défense est faite à tout étranger d'entrer dans le pays. Tous les missionnaires sont expulsés sauf les jésuites, seuls autorisés à rester à la Cour. Ceci va leur permettre à Pékin, sous couvert d'activités profanes (astronomie, mathématique, peinture), d'aider à reconstituer les communautés chrétiennes très affaiblies par les persécutions.

En 1742, Benoît XIV révoque ces huit permissions par une bulle réaffirmant le décret de Clément XI (1704). Il exige dorénavant que les missionnaires prononcent un serment.

Dès 1746, il y a de nouveau des persécutions. Tous les Européens en Chine sont recherchés et renvoyés à Macao puis en Europe. Le gouvernement recherche aussi les convertis et les oblige à renoncer à leur foi. La répression devient plus dure et violente, d'abord dans les villes puis dans les campagnes. Il faudra attendre deux cent ans pour qu'en décembre 1939, le pape Pie XII mette fin à cette interdiction, le gouvernement du Mandchoukouo ayant assuré quelques années plus tôt le représentant *de facto* du Saint-Siège, M^{gr} Gaspais, qu'il reconnaissait le caractère civil des rites confucéens d'hommage au souverain et aux ancêtres.

La mission vaticane commence en Chine.

C'est sur appel de la Propagation de la foi que les premiers confrères vont s'embarquer pour l'empire du Milieu. La Circulaire de Mr Pierron, le 1er janvier 1700 le communique aux confrères «Il semble, dit-il, que Dieu veuille ouvrir à notre Compagnie la porte pour les foules de la Chine, en ce que notre Saint-Père le pape, depuis trois ans, y a envoyé

pour Vice-Visiteur Apostolique un de nos prêtres italiens, nommé Louis-Antoine Appiani. Ce dernier sera le relais du Supérieur Général, pour recevoir dans la Congrégation M. Jean Mullener, né à Brême, diocèse d'Osnabrück, le 4 octobre 1673. Il va s'embarquer pour quitter l'Inde et passer en Chine et sera admis à Madras, le 25 janvier 1699. M. Mullener n'était pas le premier Missionnaire de la Propagande qui eût demandé à entrer dans la Congrégation ; avant lui avait été reçu M. Jean Appiani, son frère cadet étant nommé Vice-Visiteur apostolique. Il était né le 22 mai 1667 et avait par conséquent quatre ans de moins que son frère. C'est le 14 octobre 1699 que les deux Missionnaires (Appiani et Mullener) entrèrent en Chine. Ils abordèrent à Canton environ trois ans après leur départ de Rome...

Le Père Pierron, supérieur général dans une circulaire continuait : « Nous avons reçu depuis peu, des lettres de MM. Louis Appiani et Jean Mullener, du 2 de janvier 1701, qui sont venues de la Chine par une diligence. Ils me mandent qu'ils s'appliquent à apprendre la langue du pays qui est très difficile et qu'il y a un grand champ ouvert pour la conversion des âmes ».

1705 Avant de partir de Canton M. Appiani, d'après les conseils qu'on lui donna, s'était adressé aux jésuites de la Cour de Pékin pour obtenir par leur moyen d'être recommandé au Vice-Roi de la province... Nous possédons encore la relation de ces premiers travaux de MM. Appiani et Mullener dans le Su-Tchuen. Elle fut écrite en latin et adressée au Supérieur Général... pendant l'année 1702 jusqu'au mois de mai 1703. Dieu permit qu'ils rendent d'abord visite au Gouverneur de la ville qui était Tartare de la nation. Il le reçut bien quoiqu'il ne se présente chez lui qu'en simple habit de toile noire et le collet blanc de notre Congrégation... Ce fait qui peut sembler peu important en lui-même, eut cependant des conséquences terribles. Il dissonait avec l'exemple laissé par le Père Mathieu Ricci, jésuite, qui entré en Chine, comme nous l'avons dit en 1583, avait d'abord adopté un genre de vie simple et pauvre, mais avait cédé aux conseils des Mandarins et des Lettrés et s'était vêtu d'habits de soie et se faisait porter en litière comme eux.

Dans la ville de Chung-King-Fou, nos confrères nomment cinq chefs de Chrétiens, personnes paraissant plus ferventes et plus influentes que les autres. Mais rapidement, ces derniers prétendirent non seulement distribuer les offices de la maison des pères, mais encore les empêcher de porter un habillement simple, de marcher à pied au lieu d'aller en palanquin, de prêcher la parole de Dieu par eux-mêmes au lieu de la faire annoncer par d'autres. Ils voulaient qu'ils suivent la méthode des pères de la Compagnie de Jésus, professeurs impériaux de mathématiques, dont ils se vantaient d'être les Chrétiens et les disciples. Ils commencèrent alors à les mépriser orgueilleusement ainsi que les autres missionnaires.

Mr Appiani partit de là à Canton, à trois journées de distance visiter une nouvelle chrétienté. Il y disposait les néophytes à faire leur première communion le jour de la nativité de la Reine des anges et des hommes. Pour cette fête douze chrétiens adultes s'approchèrent pour la première fois de la sainte table. Un jeune homme de 15 ans, de la famille Chang, nommé Jean, que Monseigneur de Lyonne, évêque de Rosalie, lui avait confié, tomba malade. Mr Appiani recourut à la prière, donnant au jeune un petit fil du linge trempé dans le sang de notre vénérable fondateur, en priant Dieu par ses mérites de se montrer favorable à eux. Il arriva que le jour même, le malade se trouva mieux. Il recouvra ensuite parfaitement sa santé. Un vieux soldat, âgé de soixante ans, qui depuis cinq ou six mois ne pouvait retenir aucune nourriture, envoya à son tour son fils pour voir s'il n'y aurait pas quelque médecine européenne pour le traiter. Dieu allait lui rendre la santé par l'intercession de notre vénérable fondateur. Après avoir trempé une relique de ses habits dans du Cha-Seu-Te (objet dénommé ainsi mais pas expliqué), en récitant l'Antienne : Hic vir etc..., le verset Justum et l'oraison Excita avec le Gloria Patri. Le malade après l'avoir bue retint la nourriture. Mr Appiani alla le voir ensuite apprenant que ce jour-là il avait mangé près d'une livre de viande et un gros morceau de pain de fèves et qu'il n'avait rien vomi.

Au mois de mars, un ancien Chrétien poussé au désespoir par le démon à cause de la misère dans laquelle il était tombé, maudit Dieu. Sa mère, femme âgée de 60 ans, en conçut une si vive douleur qu'elle en tomba malade, aucune médecine ne la soulageait, le mal intérieur la minait et elle était près de mourir. Le P Appiani fut appelé pour lui administrer l'Extrême-Onction. Il t avec sa relique qu'il trempa aussi dans du

thé qu'il lui donna à boire. Il lui fit réciter le Pater, l'Ave et le Credo, en récitant lui-même l'oraison Excita. Elle but et le même jour elle alla mieux, et ses crises intérieures cessèrent.

De Chung-King-Fou, le 15 octobre 1703, il écrit à ses confrères de Monte-Citorio, à Rome, les sollicitant pour obtenir le catalogue des livres et offices des saints nouveaux, l'index des livres prohibés, la liste des propositions condamnées, la pharmacie de Stella, la Flore du Père Jean-Baptiste Ferrari avec des semences de différentes fleurs et herbes qui peuvent servir de nourriture (dont il adjoignait une liste), des recettes pour faire la cire blanche, les pâtisseries et confitures de tout genre...Il désirait un tableau non pas de la grandeur, mais du même dessein que celui qu'ils avaient, veillant à ce que Notre-Seigneur n'y fût pas représenté nu, une petite cassette de reliques insignes et de fragments d'os de saints, un ou deux beaux crucifix, les images des sept églises, toutes les œuvres du Père Segneri, les sermons et instructions de quelqu'un de nos confrères, un grand catéchisme et des sermons touchants ; tout le cours de doctrine chrétienne avec des exemples, composé par un de nos confrères. On voit le P Appiani très au courant de tout ce qui est produit dans l'Eglise avec le souci d'obtenir des matériaux et objets de dévotion populaire pour enseigner la foi.

La légation du cardinal de Tournon

Monseigneur Charles-Thomas Maillard de Tournon était né à Turin, le 21 décembre 1668. Il n'avait que 33 ans lorsqu'en 1701 il fut choisi par le pape Clément XI, pour cette importante légation vers la Chine. Le Pape l'avait pour cela créé Patriarche d'Antioche et Visiteur-Apostolique avec pouvoir de Légat à *latere* dans les contrées orientales. Pour s'assurer de la volonté de Dieu, Mgr de Tournon sollicita trois jours de discernement qu'il effectua dans la maison de la Mission de Rome (à Monte-Citorio).

Sachant que l'Empereur de Chine serait flatté de recevoir de la part du Pape quelques artistes pour son service, le cardinal sollicita de la Congrégation de la Mission des gens de lettres ou de sciences. Elle lui proposa M. Théodoric Pedrini, qu'elle savait habile dans l'art de la musique, ainsi que M. Appiani, le frère du premier. Ils prirent la route avec Mr Biasi. Ce dernier arrivé à Paris demanda au supérieur un autre compagnon. Il retourna en Italie et fut destiné à aller en Corse. Il fit en sorte de rester à Rome afin d'attiser le feu dans la trop fameuse question de nationalité, soulevée par M. Giordanini, et qui faillit aboutir à une séparation totale entre les Italiens et les Français. L'abbé Sala leur sera adjoint. Il partit de Rome en compagnie de M. Pedrini. Tous deux passèrent par Paris. Ils arrivèrent à Macao le 2 avril 1705 et à Pékin le 4 décembre.

M. le Légat, étant prêt pour le voyage de Pékin, s'embarqua enfin le 8 septembre 1705, et ayant besoin d'un interprète auquel il pût se fier, il pensa à M. Louis-Antoine Appiani (des Messieurs de Monte-Citorio, maison des lazaristes de Rome) comme Missionnaire de la Propagande, qui était venu du Su-Tchuen à Canton après avoir été à Siao-Chang.

Arrivé à Pékin, pour ne pas faire paraître sa défiance pour les pères jésuites, il pria le Père Gerbillon, jésuite de lui servir d'interprète avec M. Appiani, à condition qu'il garde le secret des échanges. Le Père accepta, en se chargeant de l'un et de l'autre de ces devoirs. Rapidement, il vint supplier Monseigneur de le dispenser de cette fonction, de crainte de faire de la peine aux Pères portugais, surtout au Père Péreyra, qui ne manquerait pas de lui en vouloir cruellement, s'il ne lui rendait compte de tout ce qui se disait et se faisait chez Monseigneur, chose qu'il confirma de sa propre bouche à la première audience du 31 de ce mois de décembre 1705.

Les bruits commencent à courir sur Mr Appiani, à Canton 1^{er} février 1705. Un jésuite déclara que le Supérieur Général ne le reconnaissait pas comme lui appartenant et qu'il ne le regardait plus que comme dépendant de la Sacrée Congrégation. Ce jésuite qui avait déjà pris le titre d'Ambassadeur et avait été

disgracié par l'Empereur s'en était retourné en France, sans manquer de répandre les bruits sur Mr Appiani dans toute la Chine. Mr Appiani rapportera qu'un évêque, Vicaire-Apostolique lui a retourné « ce compliment à la figure ». On prenait occasion pour accuser Mr Appiani en public, et à différentes reprises en la présence du légat d'avoir ordonné aux Chrétiens de brûler, de fouler aux pieds avec mépris les Tablettes des ancêtres et de commettre d'autres outrages contre la mémoire de leurs parents défunts.

Les pères Philippe Grimaldi, Thomas Perceyra, Antoine Thomas et Jean-François Gerbillon ont reçu la nouvelle de l'arrivée à Canton, d'un grand de première classe de la Cour du Pape, nommé Tolo (nom chinois du Patriarche d'Antioche), Supérieur Général de tous les Missionnaires qui sont hors l'Europe avec pouvoir de les visiter et de les examiner. On savait qu'il venait aussi traiter avec M. Mezzafalce, qui devait aller chercher une somme d'argent à Manille, envoyée par la Sacrée Congrégation de la Propagande pour créer un Séminaire en Chine. Pour mieux servir le Pape et le Saint-Siège, le nonce avait résolu de ne pas se prévaloir des brefs Apostoliques auprès de l'Empereur ni d'aucune autre qualité que de celle de Supérieur Général de tous les Missionnaires européens. Mais les jésuites avertirent l'empereur en détaillant ses qualités, ses pouvoirs, à savoir qu'il pourrait faire partir les Missionnaires, invitant l'Empereur à se mettre dans le camp des Portugais ou des Français. Le Zum-Tou (Visiteur de deux provinces) et le Vice-Roi de Canton reçurent l'ordre de lui fournir des barques et tout ce qui était nécessaire pour arriver promptement et d'une manière honorable à la Cour. Il voyagea sous la bannière jaune, la bannière impériale. Cet honneur rendu à la religion est une grande prédication pour la Chine puisque chacun peut voir comment l'Empereur honore le Supérieur des prédicateurs de cette Religion.

M. le Légat arriva à Pékin le 14 décembre. L'Empereur lui avait fait dire que bien qu'il eut un grand désir de le voir, il lui conseillait en raison de sa santé de rejoindre à quelques lieues de la ville, les eaux thermales. Pour l'y disposer il l'invita à attendre son départ en résident chez les jésuites français. Monseigneur le légat obéit. Il reçut deux mandarins : l'un était Ouany ami des jésuites français, plus porté pour eux que pour les Portugais. Dans la suite il sera forcé de rétracter les réponses de Monseigneur le Légat que l'Empereur avait tant goûtées. L'autre mandarin était Tchaotchany homme d'une duplicité reconnue, et d'une habileté qui le rendait propre aux intrigues de la Cour. Ces deux Mandarins ont toujours été les seuls médiateurs, des messages de l'Empereur à M. le Légat, et des demandes de M. le Légat à l'Empereur, jusqu'à ce que la mésintelligence eût été déclarée. Tchaotchany eut alors part aux rencontres, et devint un personnage plus brillant que son compagnon. Ce Mandarin ami intime du Père Pereyra, qui lui avait prêté son nom, pour tenir ses biens à couvert du fisc impérial, engagea si adroitement le fils aîné de l'Empereur au parti des jésuites, que ce dernier jura en leur faveur. Pour connaître ce fils aîné de l'Empereur il suffit de savoir que les jésuites l'avaient dénommé Hérode.

Le Mandarin Tchaotachany, dès les premières visites, se mit à parler à Monseigneur de la déclaration de l'Empereur donnée en 1700, sur la nature des Rites de la Chine. Il demanda si elle était arrivée à Rome avant son départ, et de quelle manière elle y avait été reçue. Les jésuites eux-mêmes pour achever de tromper le Prince, avaient caché la décision du Saint-Siège publiée à Nankin.

Dès le commencement de son séjour en Chine, le légat a ordonné aux Évêques et aux Vicaires-Apostoliques de faire la visite de leurs Provinces. L'évêque de Pékin ayant reçu cet ordre à Linzing-Tcheou, écrivit aussitôt au Père Grimaldi, Visiteur des jésuites, à Pékin, pour que les jésuites se soumissent à sa juridiction en vertu du Décret de la Sacrée Congrégation de la Propagande, de 1688. Monseigneur de Pékin voyant qu'il ne pouvait faire sa visite, s'en retourna à la maison et dit au Patriarche ce qui était arrivé. Celui-ci, le 26 avril, ordonna au Père Barros de lui apporter dans le terme de huit jours les prétendus privilèges par lesquels ils voulaient se soustraire à sa juridiction, le Père Barros ayant témérairement empêché cette visite. Suite aux réponses, il le priva du titre de missionnaire et de tout privilège accordé par

le Saint-Siège et les Souverains Pontifes tant aux Missionnaires Apostoliques qu'aux Religieux de la Compagnie de Jésus.

Le 27 mars 1706, Monseigneur étant un peu mieux, vit arriver chez lui une multitude de Chrétiens en tumulte ; ils venaient lui présenter une requête dans laquelle ils se plaignaient de M. Appiani, disant qu'il leur interdisait l'usage des Tablettes, et le priant de le leur permettre. Son état de santé n'améliorant pas, l'empereur va proposer à Cholo (nom chinois du légat) d'aller se restaurer dans une station thermale. Avant que le Légat ne partît pour les eaux de Tan-Chiang, le 14 mai 1706, le Père Kilian Stumpf, procureur des jésuites, était venu lui présenter un mémoire rempli de plaintes contre sa personne de légat et de menaces contre M. Appiani disant qu'il avait exclu les Rites du Su-Tchuen.

Une fois arrivé aux thermes, il s'avère que le traitement améliore la santé du légat ce qui réjouit l'empereur. Durant son séjour, il va être victime d'un empoisonnement. Son docteur authentifie une tentative de le tuer. Elle a lieu après la visite de deux mandarins envoyés de Pékin par la communauté jésuite. Ce qui fait penser qu'ils pourraient être derrière cette funeste opération.

Les Révérends Pères jésuites de la Cour, selon le courrier d'un jésuite français bien vu de l'Empereur, se sont employés pour rendre la volonté des Mandarins plus favorable aux Messieurs du Séminaire des Missions Étrangères et à la Congrégation de la Mission sans résultat. Le légat note que l'Empereur avait prêté aux pères jésuites Portugais 12,000 écus pour bâtir une église dans le Palais de Pékin, sans exiger aucun intérêt. Chose nouvelle et très curieuse vu l'avarice de cet Empereur. Il leur a donné huit ans et quatre mois pour le remboursement et se contenta qu'ils lui paient 120 écus par mois jusqu'à remboursement complet. C'est un acte de générosité à noter car il est étranger à l'idolâtrie dont il fait profession.

Le légat eut sa première audience du 31 décembre 1705. Il n'a pu se servir de Mr Appiani comme interprète, charge qu'assurera le Père Gerbillon (jésuite). Durant la rencontre il rappelle qu'il a mission d'établir un supérieur de tous les missionnaires et dont le supérieur serait un membre de la congrégation de la mission. Il en profite pour exprimer le souhait visiter tous les missionnaires. L'empereur est favorable à l'établissement d'une maison unique, pensant qu'elle servirait à faire disparaître les tensions entre les adeptes de la religion. Des tensions qui sont dommageables, mais il demande que le supérieur soit un homme de longue expérience de la Chine qu'il connaisse la langue et les livres chinois. Il accepte aussi qu'il visite les missionnaires sauf les jésuites, dont il est proche et qu'il peut ainsi administrer. Durant l'audience donnée l'Empereur exprime son désir que le Pape lui envoie des hommes habiles dans les différents arts, surtout en musique, médecine, chirurgie et mathématiques.

La deuxième audience le 29 ou 30 juin 1706 à la campagne impériale, sera plus houleuse. Le légat attendît dans une salle de la maison de campagne de l'Empereur à Tchang-Tchung-Yuen. Pendant ce temps-là, le fils aîné de l'Empereur appela M. Appiani, et lui demanda comment s'appelait l'Européen qui venait d'arriver, faisant allusion à Monseigneur Maigrot. M. Appiani donna son nom chinois et dit qu'il s'appelait Yen-Tang. Aussitôt le Prince s'écria : Tiai Ouay ! C'est-à-dire, c'est un homme de mauvaise réputation, capable de tous les crimes. Après avoir donc fait promesse à l'Empereur de ne pas le fâcher, le légat lui demanda ses commissions pour l'Europe. L'Empereur commença donc lui dire qu'il n'avait pas de commissions pour l'Europe, et qu'il voulait le charger de représenter à Sa Sainteté que l'Empire de Chine depuis deux mille ans se soutenait en paix avec la doctrine de Confucius, qu'avec cette doctrine les Pères jésuites s'y étaient maintenus tranquilles pendant près de deux cents ans et surtout pendant plus de quarante années de son règne, et que si l'on voulait y faire quelque changement, difficilement les Européens pourraient demeurer en Chine. Il dit qu'il avait appris qu'il y avait quelqu'un qui critiquait la doctrine de Confucius et lui demanda s'il en savait quelque chose (il faisait allusion à Mgr Conon vicaire

apostolique de Pékin qu'il avait reçu la veille). Le prélat répondit qu'il avait entendu dire que Confucius approuvait la vengeance chose que la Religion chrétienne réprouvait.

L'empereur lui dit qu'il voulait le voir à une autre fois et qu'il lui donnerait réponse pour les commissions pour Rome, lors de la prochaine audience. Durant cette rencontre, il invita le nonce à rentrer en Europe le plus vite possible. Le nonce sollicita de nouveau le droit de visiter les missionnaires. L'empereur lui dit que n'étant pas résidant il ne pouvait aller et venir en Chine. Il n'eut le droit que de les voir dans les villes de son voyage et pas dans les provinces où ils résident car il n'avait le Piao (l'attestation qui autorise à résider en Chine).

Le 1er juillet l'Empereur partit pour la Tartarie, invitant le légat à la rejoindre la même matinée. Les deux Mandarins Ouang et Tchao par son ordre dressèrent leur tribunal dans la salle de réception de la maison des jésuites français où il habitait avec Monseigneur Maigrot. Ils firent appeler Monseigneur Maigrot, et d'un visage sévère et dédaigneux, lui intimèrent l'ordre donné par l'Empereur de mettre par écrit tout ce qui dans la secte de Djou-Kiao ou de Confucius est contraire à la Religion chrétienne. Voyant donc la nécessité de répondre, l'empressement avec lequel on lui demandait de dire au moins quelque chose, le légat proposa que mettant à part toute controverse on puisse proposer plusieurs choses qui répugnaient à notre Religion et que les jésuites n'avaient pas entrepris de protéger. Ce qui touchait des superstitions, de vrais ou de faux sacrifices de victimes, des temples, adorations et autres choses semblables, ne devaient pas être décidées par des idolâtres ni des athées. Le Père Gerbillon tomba malade le 2 juillet ne put être traducteur, la relation fût traduite par le Père Parennin, jésuite français, homme hardi, qui a plus l'air d'un dragon que d'un missionnaire, honoré du nom de coquin par les Tartares eux-mêmes. Il diffama donc la relation comme une composition obscure et qui ne signifiait rien.

Ensuite les mandarins extorquèrent des signatures aux Missionnaires et publièrent des écrits et des exagérations. Mais ils obtinrent l'obéissance des Franciscains du Chang-Tong et du Chen-Si, lesquels, après avoir obéi au décret de l'Empereur ont obtenu, malgré leur résistance, la patente impériale avec permission de rester en Chine. Ils avaient exprimé à l'empereur l'impossibilité dans laquelle ils étaient de ne pas obéir à leur chef le pape, assurant qu'ils aimaient et respectaient les citoyens de ce royaume. Les jésuites quant à eux tentaient d'intercepter les dépêches Apostoliques pour empêcher la publication du décret Pontifical. Ils proclamaient que ce décret leur était favorable, tandis que le Père Antoine Thomas à Pékin, s'en moquait, tout comme Monseigneur d'Ascalon à Nan-Gan-Fou. Le docteur, M. Borghèse confia qu'à l'occasion des soins qu'il avait donnés au Père Gerbillon pendant sa maladie, il avait entendu dire par un Père que les jésuites d'Europe avaient écrit qu'ils préféreraient perdre et détruire la mission pour ne pas continuer ces disputes.

Le Mandarin Tchao-Tchang prit l'écrit de Monseigneur Maigrot, dans lequel il rendait compte des raisons pour lesquelles la vraie loi réprouvait les sacrifices non offerts directement au Dieu suprême, créateur et maître de toutes choses. Il s'empessa de porter cette pièce à l'Empereur qui était en Tartarie. Il nota que l'Empereur lui-même ne s'était jamais servi de ses Lettrés dans tout le manquement de cette affaire qui ne cherchaient qu'à lui plaire. Cependant, les Lettrés n'auraient jamais pu consentir à renoncer à l'antique enseignement patriotique pour admettre des mélanges. Or ce sont les tartares qu'il établira comme relais car leur influence était mineure. Il évitait ainsi d'introduire les tribunaux chinois dans cette question de doctrine, ce qui aurait été plus complexe.

Ce n'est qu'à l'issue de la légation que M. Appiani est arrêté le 23 novembre 1706, à Hoiga, à quatre jours de Nanquin, le jour du sixième anniversaire de l'intronisation du Pape Innocent XI au souverain pontificat. Il sera libéré de la prison du Su-Chuen en décembre 1706, pour être transféré en détention en mars 1707, chez les jésuites à Pékin. Le légat raconte qu'à son arrivée à Canton il a eu le bonheur de l'embrasser deux

fois dans sa prison. Les trois missionnaires de la petite compagnie M. Appiani, M. Mullener, Mr Sala et lui-même se rencontreront une troisième fois et ils verront Mr Appiani dans sa prison. Le 28 août 1706, le légat quitte Pékin, pour son voyage retour, il sort de Chine pour Macao le 24 juin 1707. Il continuera à écrire des lettres aux Vicaires apostoliques dès janvier 1708 et des textes nous restent de sa détention à Macao.

L'inculturation quand des cultures doivent faire des choix toujours complexes

Notons que les annales qui reprennent des notes de Mr Appiani, du P Sala et du légat n'abordent pas directement le thème de l'inculturation. Elles rapportent la mission d'un légat : une visite canonique. Une visite qui a pour objectif de mettre en application les décisions romaines. Le dossier évoque 4 questions : le nom de Dieu, le nom de l'Esprit, l'usage des tablettes, l'usage de la pensée de Confucius

Que les rapports du traducteur ne disent rien de ses opinions est compréhensible. Transparaissent ses options dans les annotations qu'il laisse. Il est avant tout sensible à diffuser tous les textes de l'Eglise. Plusieurs fois cependant, il exprime ses craintes qu'une trop grande volonté de proximité de la culture chinoise n'éloigne de l'Evangile (être traité comme un lettré en raison des vêtements de soie –richesse-et être porté en palanquin-contre la pauvreté).

Le nonce, vrai diplomate évitera tout le temps qu'il le pourra, de se confronter au choc de civilisation qu'entraîne de ne plus accepter l'usage des relais de la culture chinoise (nom de Dieu, culte des morts) dans la vie des croyants. C'est pour cela qu'il commencera sa médiation en la plaçant délibérément sur le terrain de l'harmonie entre les croyants exprimant la volonté du Pape de créer un corps de missionnaires sous le contrôle de la Congrégation pour la Propagation de la Foi qui serait administré par un missionnaire par lui nommé. Lorsqu'il sera conduit par l'Empereur à parler de l'usage de la pensée de Confucius, il ne répondra fort justement qu'en notant que ce dernier intègre la violence dans les relations, alors que le fondateur du christianisme place la non-violence comme principe fondamental, invitant à ne jamais résister au mal par le mal.

Ce qu'il dit n'entraîne pas que l'on refuse d'utiliser cette référence de la pensée chinoise. Il pourrait être présenté comme nous l'avons dans la culture biblique les prophètes, ont aussi été propagateurs de violences. Ils sont le premier temps de la révélation, offrant une place identique à Confucius pour prolonger l'évangélisation.

Les choix que doit opérer le christianisme est multiple : quel nom donner à Dieu, lesquels retenir pour parler de l'Esprit et pour rendre compte de l'âme. Ensuite il s'agit de question de cultes : celui à Confucius et celui des défunts pour savoir s'ils associent au paganisme ou ne sont que des rites sociaux.

Lorsque nous en venons à choisir le nom de Dieu et de la désignation du ciel, aucun élément ne permet de se faire une idée sur l'opportunité de les utiliser dans la foi chrétienne dit le père Appiani. Chang-Ti signifiait le roi de dessus, ce que Matteo RICCI retenait pour désigner le vrai Dieu ; Tienchin qui désignait les vrais esprits (tels les anges) servait à désigner l'Esprit, et Linq-Coei que les Chinois utilisent pour désigner la notion d'âme, allait être utilisé pour désigner l'âme telle que nous la concevons, spirituelle et immortelle.

Venaient ensuite les difficultés autour du culte de Confucius et celui des ancêtres. Le sacrifice que les Chinois font à Chang-Ti (Roi Suprême) selon le livre imprimé par leurs Pères, à Pékin, est appelé un vrai sacrifice et comparé à l'ancien sacrifice des Patriarches.

Pour ce qui concernait les Tablettes des Ancêtres. Selon les livres chinois elles étaient le relais de la demande directe aux morts dont on espérait des grâces. On notait aussi que les Chinois païens, au moins le commun du peuple, espéraient de leurs morts et leur demandaient des faveurs et la prospérité. Ils se plaignaient aussi de leurs maux devant les Tablettes. Tous les Chinois interrogés l'ont reconnu et n'ont pas osé le nier. C'est ce qui a encouragé les chrétiens chinois à signer le serment envoyé à Rome refusant ce culte. ²

La dernière difficulté regarde à la fois le culte de Chantguy –Confucius- et celui des ancêtres. Le sacrifice que les Chinois font à Chang-Ti (Roi Suprême) selon le livre imprimé par leurs Pères, est appelé vrai sacrifice et comparé à l'ancien sacrifice des Patriarches. En conséquence, le sacrifice qu'on a l'usage d'offrir à Confucius et aux Ancêtres est le même, à l'exception de modifications substantielles. Cela rend difficile aux Chinois de dire si le sacrifice que l'on offre à Confucius et aux Ancêtres est un véritable sacrifice.

Nous le voyons autant de questions qui restent en suspens et ne peuvent être discutées lors d'une visite canonique qui ne vise qu'à mettre en œuvre des décisions prises par les instances dirigeantes. C'est d'ailleurs sur la question des rites que le légat fera prêter serment aux simples croyants ou croyants lettrés, leur demandant de déclarer s'ils voient dans l'usage de ces rites une pratique idolâtrique. Si certains ne sont pas certains que ce soit lié aux idoles, d'autres y voient clairement des pratiques idolâtriques.

Nous pouvons voir que ces questions demeurent encore aujourd'hui. Parler d'évangélisation, c'est parler de rencontres des cultures. Lorsque nous parlons des cultes de morts dans les cultures traditionnelles notamment, cela est manifeste. J'évoquerai les aymaras (indiens boliviens auprès desquels j'ai eu l'honneur d'être en mission). Ils ont une dévotion pour leurs morts. Chaque année pour la fête des morts, dans les trois ans suivant le décès (temps que met l'âme selon la tradition pour se séparer du corps) ils font des autels les trois ans après la mort de leur proche leur offrant aliments et boisson. Certains missionnaires pensent que les croyants préparent les nourritures pour nourrir leurs défunts : transformant cette pratique en pratique idolâtrique. Lors d'une messe de 2 novembre, au moment du commentaire biblique, j'ai interpellé les participants, leur demandant de ne pas continuer à faire comme les païens, faisant manger nos morts. Une fidèle s'est levée et m'invectivant : « vous ne nous comprenez pas, père, quand on prépare la nourriture, ce sont des choses qu'ils aimaient que nous leur offrons, leur exprimant notre respect, et lorsque nous les mangeons, nous les remercions de la vie qu'ils nous ont donnée ». Ce doit être cette conviction qui a animé l'Eglise lorsque finalement, au terme d'un long conflit avec la Chine, elle a déclaré ces rites comme des rites sociaux.

Curieuses questions qui nous avons vues reparaitre durant le synode pour l'Amazonie, lorsqu'un jeune chrétien traditionaliste, a jeté dans le Tibre, une statue de la pachamama présente dans la basilique du Trastevere. Pour clore l'incident, le Vatican va faire intervenir les forces de l'ordre italiennes pour repêcher l'objet. Il ne pourra cependant pas être réutilisé à St Pierre quelques jours plus tard par crainte de scandaliser. Nous le voyons les époques ont changées mais les termes du débat sont toujours aussi violents. Accueillir une culture différente est-ce acquiescer à toutes les conclusions de la culture accueillie ? N'est-ce seulement pratiquer une hospitalité pour entrer en dialogue avec la culture afin de chercher un sens nouveau ?

Gageons que l'expérience de nos prédécesseurs qui s'étaient attelés à cela dès les premiers siècles de l'évangélisation, servira à l'avenir, pour ne pas reproduire des violences irrespectueuses de l'évangile : médisances, sanctions, humiliations. Mais que chacun saura chercher la voie la plus juste pour témoigner de l'Évangile : bonne nouvelle d'espérance pour les vivants.